



# Le Partenariat Union Européenne-Afrique sur le coton et le programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles (AAACP)

Douala, 28 mars 2011

BERTI Fabio, expert coton / AAACP\_COS-coton, Chargé de recherche Gembloux-Agro Biotech Université de Liège





#### Etape clé: le Forum de Paris, juillet 2004

- 28 pays, 250 participants.
- Réponse à l'initiative coton (C4,2003/OMC) et à l'inquiétude sur les filières cotonnières africaines.
- Cadre plus général d'une stratégie visant à répondre aux risques encourus par les pays très dépendant de produits de base agricoles.
- Approbation d'un partenariat UE-ACP et d'un plan d'action conjoint sur le coton devenu le « Cadre d'Action ».





### Le partenariat couvre les deux aspects : « Commerce » et « Développement »

- Objectif du volet «Commerce»: relations commerciales plus équitables (cadre OMC/Doha).
- Objectif du volet «Développement »: amélioration durable de la compétitivité et de la valeur ajoutée des filières cotonnières africaines, en optimisant l'impact sur le revenu du producteur.
- A travers un Cadre d'Action.





#### Le Cadre d'Action du Partenariat

Le Cadre d'Action (CA) pour le Partenariat UE-Afrique sur le coton est à la fois :

- Un document stratégique de référence (dans lequel s'inscrivent des stratégies coton régionales et nationales)
- Un outil de suivi/coordination des actions menées dans le cadre du Partenariat (actions répertoriées et classées selon les axes stratégiques)





Le Cadre d'Action du Partenariat

N°	Axes stratégiques du Cadre d'Action		
	<b>↗</b> capacité à élaborer, suivre, évaluer, actualiser des stratégies		
	nationales et régionales sur le coton		
II			
	organisation interne et de leur efficience		
III	<b>↗</b> compétitivité des filières cotonnières africaines		
III.A			
III.A	au coton, 🗷 règles d'accès aux marchés )		
ШЪ	<b>↗</b> compétitivité des FC (accès au commerce, appui à l'innovation		
III.B	technologique, à l'amélioration de la productivité et de la qualité)		
IV	<b>∠</b> Vulnérabilité des FC		
V			
VI	Renforcement, efficience et efficacité de la coordination au niveau		
	international, régional et national		



III.B

IV

٧

VI

#### **GROUPE DES ÉTATS ACP** Le Cadre d'Action du Partenariat

N°	Axes stratégiques du Cadre d'Action	N°	Axes stratégiques de l'ACT (UEMOA)			
			Démarche ACT			
			LE Ponforcement conscitée producteurs et			

7 compétitivité des FC (accès au commerce, appui à

Renforcement, efficience et efficacité de la coordination

l'innovation technologique, à l'amélioration de la

productivité et de la qualité)

→ Valeur ajoutée générée par les FC

au niveau international, régional et national

→ Vulnérabilité des FC

I.5. Renforcement capacités producteurs et 

Ш OPC; 1.7 idem pour les associations (FC), de leur organisation interne et de leur efficience **&I.7** faitières régionales et nat.

**↗** compétitivité des filières cotonnières africaines

Ш soutiens internat. au coton, 7 règles d'accès aux

III.A marchés)

1,11,111

IV&

I. **↗** productivité des FCT de l'UEMOA;

I.4 Sécuriser les revenus des producteurs

V. Dév./promotion filière oléagineuse coton

III. Promotion coton/textile UEMOA

IV. Transformation locale de la fibre

+ II.5. Certification des « nouvelles

initiatives coton (marchés de niche)

II. 7 qualité du coton

Rôle dévolu à l'UEMOA

de coton





#### Le COS-coton

Le Comité d'orientation et de suivi du Partenariat UE-Afrique sur le coton (COS-coton) est l'organe de pilotage qui assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Cadre d'Action (CA)

Cela implique la prise en compte des attentes des parties prenantes, la cohérence et l'appropriation du CA, des stratégies et programmes en découlant, y inclus le volet coton du Programme tous ACP / produits de base agricoles.

#### Le COS-Coton : cinq catégories d'acteurs :

- 1. Etats ACP
- 2. Union Européenne (CE et Etats membres)
- 3. Organisations d'intégration régionale (UEMOA)
- 4. Organisations UE-ACP (CDE, CTA)
- 5. Secteur privé (AProCA, ACA, ACTIF)





#### Décentralisation du COS

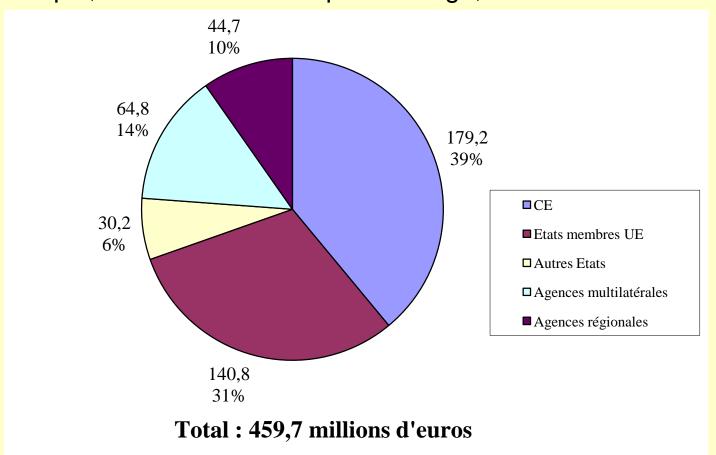
- Une étape de cette décentralisation est la constitution et le fonctionnement de Points Focaux Régionaux « Coton » (COMESA, CEEAC, UEMOA).
- Le Programme coton FED10, en formulation, devrait donner les moyens de cette décentralisation





# II. Appuis spécifiques au coton africain depuis 2004

Répartition des financements d'appuis/projets/programmes spécifiques au coton en Afrique, en millions € et en pourcentage, situation au 31 octobre 2010



COS-coton et Director-General'S Consultative Framework,: Evolving table – 10th Version, 5 Nov. 2010





# II. Appuis spécifiques au coton africain depuis 2004

Les pays du C4 reçoivent près de 50% de l'ensemble de l'aide européenne C4 + Côte d'Ivoire reçoivent près 70% de l'ensemble de l'aide européenne

Etat de réalisation des projets/ programmes spécifiques au coton africain

Etat	Novembre 2010		
Elat	nombre	%	
En formulation	18	11	
En cours	47	28	
Terminé	99	59	
Interrompu	2	1	
Résilié	1	1	
	167	100%	





# II. Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles (AAACP)

- ➤ Mise en œuvre depuis septembre 2007 (45 millions €)
- ➤ Il comporte un volet spécifique coton (15 M €)
- Mise en œuvre par 5 Ols (ITC/CCI, BM, CFC, CNUCED, FAO) et rôle du COS-coton dans la coordination/suivi pour le volet coton
- Objectif : renforcer les capacités des partenaires ACP des filières des PBA à la conception et la mise en œuvre de stratégies durables, dans le but d'améliorer les revenus et conditions de vie des petits producteurs et réduire la vulnérabilité de leurs revenus.





#### Un mécanisme de mise en œuvre innovant

Résultats à atteindre	Organisation internationale leader	Autres Ols impliquées
R1: Développement de stratégies produits	ITC/CCI	FAO, CNUCED, BM
R2: Accès/utilisation améliorés des marchés, facteurs de production et services	FAO ITC, CFC	CFC, ITC/CCI, BM, CNUCED
R3: Développement/accès améliorés à des instruments de marché pour réduire la vulnérabilité des revenus du producteur	BM - Ag Div (diversification) BM - ARMT (gestion des risques)	FAO, CNUCED, CFC

R4: Promotion de la complémentarité et des synergies dans les interventions des agences de mise en œuvre





# Développement de stratégies (ITC/CCI/Axe I)

- Afrique de l'Est et australe : Finalisation de la stratégie « du coton à l'habillement » COMESA (juin 2009)
- Afrique de l'Ouest : Actualisation de l'Agenda Coton Textile (UEMOA)
- Afrique centrale : Stratégie régionale (en cours)





# Mise en œuvre des stratégies (Axe IIIB):

- Standardisation de la mesure instrumentale du coton (CFC)
- Prévention de la contamination du coton graine en Afrique de l'Ouest (CFC/BM)
- Promotion de bonnes pratiques agricoles / gestion intégrée de la production et des déprédateurs (FAO)
- Promotion des relations acheteurs-vendeursproducteurs (ITC/CCI)





# **Gestion des risques (BM-ARMG/Axe V):**

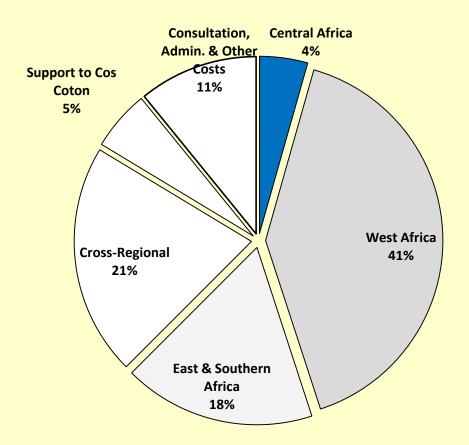
- Développement d'outils de gestion des risques pour les filières coton
- Formation en gestion des risques
- Transfert de capacités





# II. Appuis spécifiques au coton africain depuis 2004

# Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles Volet coton: 39 activités, 12.5 millions €



Répartition estimative, mars 2011





# Merci!

www.euacpcommodities.eu

www.acp-coton.org